L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JEROME BAYON.

SAMEDI (MATIN,) 25 JUIN 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 25 juin.

Des régistres pour les souscriptions en faveur des malheureux incendiés de Fayetteville, ont été déposes aux les librairies de MM. Boimare, G. Bruslé, B. Levy, M'cKean, et E. Johns et Cie. Les personnes que les commissions nommées dans la dernière assemblée auraient oublié de visiter, pourront inscrire leur nom et leur adresse sur ces régistres.

Le comte-girouette, qui écrit dans l'*Argus* sous le nom d'*un Mexicain*, ne se tient pas pour battu: la leçon qu'il s'est fait donner aurait dû, cependant, l'engager à se taire: mais puisqu'il en veut une autre, la voici.

Dans son article d'hier, après quelques sarcasmes contre notre feuille, que nous devons d'autant plus mépriser que nous sommes persuadés qu'il ne sont dictés au correspondant de l'*Argus* que par la colère, puisque pendant longtemps il a fait choix de l'*Abeille* pour publier ses admirables productions, du temps qu'il cajolait l'administration de Guerrero, par quelques petites informations périodiques qui ne tiraient à aucune conséquence; après quelques sarcasmes, disons-nous, le prétendu *Mexicain* nous explique comment il a pu avoir la bêtise de prendre *bustamantiste* pour *Bustamante*; il dit que la phrase "*toutefois le général bustamntiste de nouvelle fabrique*" l'a complètement dérouté: et "il confesse, *qu'en sa qualité d'étranger*, ignorant que l'on pouvait *adjectiver* à volonté les noms propres, il avait, tout naïvement, pris *général bustamantiste* pour *Bustamante*." Eh bien, mon cher comte-girouette, le public a dû s'avouer que vous confessiez là une fière âneerie. (*) En vérité, vous ne saviez pas qu'on pouvait dire *bustamantiste*, comme on dit *bonapartiste, napoléoniste, bourboniste, jacksoniste, adamiste*, et (comme on vous appelait naguère, quand vous écriviez dans l'*Abeille*) *guerériste*, &c. &c. Ah, mon cher comte, que vous êtes neuf dans les choses dont vous parlez; vraiment, malgré vos impertinentes réflexions, vous nous faites pitié. Assez donc, sur ce point.

Après l'aveu si naïs dont nous venons de parler, passons aux gentilles plaisanteries que l'on fait sur le *mot* par lequel nous avons caractérisé la bévue du correspondant de l'*Argus*: nous avons appelé cela une *lourdise*, et notre aristarque *mexicain* se met à s'égayer à nos dépens, en soutenant qu'on peut *avoir de la lourdise*, mais qu'on ne saurait *faire une lourdise*. Ah, noble comte, que vous êtes ignorant! que de reproches n'avez-vous point à faire à vos parens pour avoir ainsi négligé votre éducation. Mais je veux bien me charger de remédier quelque peu à cela. Allons, mon cher comte, prenons ensemble le Dictionnaire de l'Académie, et ouvrons le au mot sur le sens duquel vous ergotez d'une manière si puérile: « LOURDISE, s. f. Il signifie la même chose que *Lourderie*; mais il vieillit. Voyons donc: LOURDERIE, s. f. Faute grossière contre le bon sens, contre la civilité, contre la bienséance. *RAFAIT une étrange lourderie.*—Or sus, mon bon comte, faut-il que nous poussions plus loin l'explication? faut-il que nous vous disions que si *lourdise* "signifie la même chose que lourderie," nous pouvons dire que vous *avez fait une lourdise*, quand vous avez fait réellement une si *lourde*, si étrange lourderie? Allez à l'école, mon comte, allez à l'école; et mettez dans votre noble tête, qu'il faut savoir quelques mots de français, avant de s'armer du fouet de la critique: croyez-moi, ce fouet doit vous diriger encore longtemps, avant que vous puissiez vous en servir pour corriger qui que ce soit au monde.

En vérité, cher comte, on a lieu d'être surpris de tout ce que vous imprimez: à *fortiori*, combien ne le serait-on pas si vous permettiez à quelqu'un de fouiller dans les paperasses que vous dérobez à la connaissance du public. Vous dites que nous parlons grec; c'est une sottise, car il nous arrive tout au plus d'employer quelques dérivés de cette langue. Si vous ne nous comprenez pas, avouez qu'il y a de votre faute; c'est une vérité dont personne ne doute, excepté vous. Mais si vous voulez absolument faire croire que nous sommes des ignorants, sur ce que vous êtes, n'avouez donc pas que vous ne connaissez pas des mots tels que *lourdise, béjaune*, &c.; car alors vous prouvez de la manière la plus évidente, que vous ne savez jamais ni ce que vous dites, ni ce que vous faites. Vous ne savez pas ce que c'est que des *béjaunes!* excellent comte, vous n'avez jamais fait autre chose pendant toute votre vie.

Nous pourrions sans doute borner là notre réponse; mais les aveux du prétendu *Mexicain* de l'*Argus* nous ont mis en verve; nous avons déjà parlé de ceux sur la sincérité desquels nous n'élevons pas le moindre doute; voyons maintenant, ce qu'il faut penser des autres. Homme admirable! il parle latin, pour nous prouver qu'il n'est pas un ignorant et qu'il n'a pas fait une lourdise en prenant *bustamantiste*, bien correctement écrit, pour *Bustamante*! Il veut prouver, dit-il, qu'il a de l'érudition! c'est bien à lui, d'essayer, cependant nous doutons un peu qu'il fasse revenir le public de l'opinion, qu'il s'est faite à cet égard. En fait d'érudition le public n'aime guère celle de ces pédants dont on dit dans le monde: *c'est un âne chargé de latin*; et certes, on ne lui fera pas même le reproche d'en être *chargé*, si l'on en juge par ce qu'il en dit. Mais voyons si nous ne lui prouverons pas, en français, que même en se servant de la langue d'Horace, il fait encore des *brioches*, comme il dit si élégamment, et qui pis est, s'il n'affirme pas une fausseté. "Pour un pauvre petit article, dit-il, où je combats *pro aris et focis*, où je défends MON PAYS *unguibus et rostro*, il serait trop cruel de me voir condamner comme *ignorantissimum*, et pour preuve du contraire, je prétends opposer mon latin au grec de l'*Abeille*, pour ne pas lui laisser tout l'avantage de l'érudition." *Mon pays*, dit M. le comte girouette: eh bien, lecteurs, il faut que vous sachiez que M. le comte n'est pas plus mexicain que vous ou nous; il y a bien dans ses veines quelques gouttes de sang mexicain, mais jugez combien elles doivent s'échauffer à l'idée de défendre le Mexique, jugez en, quand vous saurez que depuis trois cents ans, ces petites gouttes de sang ont été transmises, non par des *parens mexicains* à leur postérité, mais par une femme mexicaine unie à un espagnol, et dont les enfans ne se sont jamais alliés qu'à des espagnols! Nous croyons même pouvoir dire que le comte-girouette, auquel nous répondons, n'a jamais vu voler les mouches du Mexique que sur les côtes du golfe, d'où il lui fallut bientôt s'éloigner; et nous affirmons que le gouvernement mexicain n'a jamais voulu le reconnaître comme citoyen de ce pays; depuis que ce même gouvernement l'a chargé de surveiller ici quelques petits intérêts, qui n'empêcheraient pas de dormir le plus pauvre diable, il se croit réellement mexicain, il s'attribue cette qualité à tout propos, et il la signe, comme bien vous savez, au bas de tous ses petits chefs-d'œuvre. Qu'on juge maintenant si nous avons raison de nous railler d'une telle prétention. Mais, mon cher comte, vous avez tort, grand tort: vous êtes espagnol, il ne faut pas renier votre pays; si le gouvernement de Ferdinand ne vaut rien, il ne faut pas en faire un crime au peuple: vous savez bien que ce n'est pas lui qui s'est donné ce gouvernement. La qualité d'espagnol en vaut bien une autre; il suffit de la faire respecter; et croyez bien que nul ne s'est jamais rendu respectable en reniant le pays qui l'a vu naître.

Ergo, comte, concluez, bon gré, malgré, que vous êtes un ignorant fieffé, un âne bâté et un menteur. Vous aviez bien déjà quelque idée de la chose, car dans votre dernier article, après vous être targué d'un malheureux *lapsus* qui s'est glissé dans nos colonnes, (et nous pouvons vous le prouver par la page manuscrite qui contient la nouvelle dont vous parlez) vous ajoutez:

Le plus âne des deux N'EST PAS CELUI QU'ON [PENSE.

Vous jugiez donc que le public *pensait* déjà que vous étiez *le plus âne des deux*. Nous croyons qu'il ne lui restera plus aucun doute là dessus, et que vous-même en serez si non persuadé, du moins convaincu. Ouvrez votre Boiste pour comprendre la différence qu'il y a entre ces deux mots. Sur ce, nous espérons, comte, que vous voudrez bien nous laisser en repos.

(*) Peut-être, Mr. le comte, ne connaissez-vous pas non plus ce mot, qui qualifie si bien vos faits et gestes; dans ce cas, consultez le Dictionnaire de l'Académie, vous y lirez: *Anerie*, grande ignorance de ce qu'on devrait savoir. &c. A présent que nous connaissons bien votre portée, nous aurons la complaisance de vous indiquer le sens des mots qui pourraient vous embarrasser.

EXTÉRIEUR.

ETATS-UNIS MÉXICAINS.

PUEBLA, 26 mai.

Nous avons dit déjà que la question du Texas est pour nous de la plus haute importance; c'est un fait incontestable aux yeux de ceux qui savent que nous touchons de ce côté aux Etats-Unis du nord, et qui connaissent le système de politique qui les a portés, depuis leur indépendance jusqu'aujourd'hui, à augmenter leurs possessions. La population de ces Etats est aussi active que les institutions qui la gouvernent sont libérales; rien ne lui est plus nécessaire que de la terre, et la terre fertile et productive que nous possédons. Par cette raison, nous nous trouvons placés entre la crainte de perdre insensiblement notre indépendance sans pouvoir, quand il en sera temps, mettre un terme au mal; et la nécessité d'opposer une barrière aux projets d'usurpation qu'il est notoire que l'on fomente dans ce pays, en fixant d'abord convenablement les limites respectives, et en veillant ensuite avec soin à ce qu'elles soient respectées, et les défendant avec energie. Pour cela, il est indispensable que les représentans de la nation indiquent l'ordre à suivre et mettent en action le pouvoir exécutif, qui attend sans doute le résultat de leurs sages délibérations, en conservant jusqu'ici l'ordre de choses actuel, qui paraît établi sur des bases qui ne conviennent point au Mexique et qui ne lui sont pas assez avantageuses.

Il est vrai que le gouvernement a montré que cette affaire méritait quelque considération, en s'en occupant même pendant que notre tranquillité intérieure était troublée; mais nous croyons qu'une telle question exige une attention plus soutenue, un plus grand déploiement de forces, une plus de latitude soit accordée au pouvoir executif, et qu'on tende vers un but fixe; afin que l'attente des Mexicains, pour lesquels il n'y a plus de préférence aujourd'hui, soit pleinement satisfaite; et que, pour le récompenser des mesures qui il aura prises, le pouvoir executif obtienne un succès complet.

Dans notre humble opinion, les circonstances sont on ne peut plus favorables pour tirer de grands avantages des machinations mêmes qui se trament contre nous; on peut aussi se procurer des renseignemens suffisants par les agents que le gouvernement a chargé de s'occuper de cette affaire: si l'on ne néglige aucune des ressources qu'offre la situation de la république, le résultat doit être conforme à la justice et tourner au profit de la prospérité nationale. Nous le répétons, les Mexicains ne doivent pas cesser un instant d'avoir les yeux tournes vers de Texas.

(Egide de la ley.)

MELLES. CONTAT. DUTHÉ, LANGE.

J'ai vu à Rouen mademoiselle Contat; actrice encore inimitable, mais qui le cède sous certains rapports à notre Mars, comme celle-ci laisse à regretter d'autres points plus importans, aux yeux de ceux qui ont connu sa devancière. Vieil amateur de comédie, ancien habitué du Théâtre-Français, pendant tout le temps que les travaux de plusieurs assemblées législatives m'avaient retenu à Paris, je cherchai à faire la connaissance de notre Thalie encore fort belle. J'en fus reçu à merveille, et à un second voyage qu'elle fit dans la capitale de la Normandie, j'étais presque dans son intimité. Cette fois mademoiselle Contat avait avec elle tous ses enfans. Elle les faisait amener près d'elle fort souvent, causait avec eux, et mêlait ainsi les soins d'une institutrice à ceux d'une mère. Cette scène de famille fort touchante, et bien faite pour effacer des erreurs de conduite où le cœur avait été souvent pour quelque chose, offrait encore une circonstance singulière. Mademoiselle Contat donnait à chacun de ses enfans le nom de famille de leur père, du moins en ma présence. Ainsi l'un s'appelait Parny, l'autre Girardin, &c. Une fille seulement n'était jamais désignée que sous un nom de baptême. Cette circonstance eût pu faire croire à l'incertitude de sa mère. J'en fis l'observation. "Je pourrais maintenant, me dit-elle, faire cesser d'un mot cette malicieuse remarque; mais il fut un temps où le père de mon.... ne m'aurait pas permis de lui donner un autre nom. Aujourd'hui je rirais de sa colère; mais il était si sot, si bête, si insupportable, que c'est le seul de mes amis dont je ne me soucie guère d'éterniser le souvenir. Je suis fâchée de le dire, surtout parce qu'il est à présent malheureux; mais c'est cependant la pure vérité." Je fis de nouvelles questions. "Connaissez, puisque vous le voulez, ce chevalier discourtois; c'est le ci-devant comte d'Artois.—Diable, madame, la fille d'un roi!—Sans doute, monsieur, ni ma fille ni moi n'en sommes plus fières. Mais je vous assure pour ma part, que le comte d'Artois m'a eu bientôt guérie, même au temps de sa puissance, de la petite vanite qui m'avait un instant flattée, en le voyant attaché à mon char. D'abord c'était bien l'hommage le plus prostitué qu'il fut possible de voir à la cour; et puis c'était une bêtise, des manières, une avarice! en vérité je crois que notre gros et bon Louis XVI était plus galant" Quoique le comte d'Artois, fût à cette époque (celle du consulat) décoré du titre de MONSIEUR et l'héritier présomptif du trône d'Hartwell, qu'il peut aujourd'hui céder sans trop de générosité à son prétendu petit-fils, c'était un personnage mort pour l'opinion publique, et surtout pour la génération actuelle. Les gens du temps passé s'en occupaient encore quelquefois, j'étais de ce nombre: aussi j'eus avec mademoiselle Contat quelques conversations à ce sujet.

Ce fut quelque temps après le mariage du prince, qu'il s'attacha au char de cette célèbre somédienne. Ce n'était pourtant pas la première infidélité qu'il faisait à la couche nuptiale de Marie Thérèse de Savoie. Ses habitudes étaient bien connues, et quoique souvent réprimandé, même par Louis XV, il n'en était pas plus sage. Il y aurait quelque chose de hideux à le suivre dans ses passions presque ordurières. Voyons-le plutôt aux genoux d'une reine de coulisses. Mademoiselle Contat fut pendant un an sa maîtresse en titre. Elle était parvenu à exciter sa générosité et à tirer de lui quelques bijoux, quelques meubles, mais peu d'argent. Comme tant d'autres, cette sensible Celimène savait calculer, et ce n'était pas seulement par amour qu'elle s'était attachée au fils de France. Elle devint grosse, et pensa que cette circonstance pourrait le faire sortir de ses habitudes. Mais à la tendre ambassade qui lui demandait des secours au nom de l'amour et de la paternité, il répondit en renvoyant une somme si mince, si mince, que l'actrice indignée la lui renvoya avec mépris, ne le vit plus et lui refusa même, comme on l'a vu, le droit de laisser à sa fille ou son nom ou rien qui pût le rappeler à son souvenir.

A Mlle. Contat succéda la Duthé, actrice de l'Opéra, qui sortait à cette époque des bras d'un Anglais appelé d'Aigremont; grande et belle statue, physionomie moutonnière; elle se montra fort arrogante de compter le frère du roi au nombre de ses adorateurs. On disait alors que le comte d'Artois avait eu une indigestion de *gâteau de Savoie* (Marie-Thérèse de Savoie sa femme), et qu'il avait été par suite obligé de venir à Paris prendre *du thé*. Ce bon mot fit fortune et courut toutes les ruelles. L'actrice fut enchantée de cette publicité; et elle se crut obligée d'étaler à cette occasion un luxe insolent. Elle était entretenue par un financier, espèce de turcaret aussi riche que débauché; elle eut soin de le tenir dans l'ombre; et l'on crut que ses richesses, ses bijoux, ses parures lui venaient du comte d'Artois. C'est ce qu'elle voulait; le prince y donnait volontiers la main. Il eut la sottise de consentir à passer pour être aussi prodigue des deniers publics. Et le peuple prit un jour la liberté grande de lui en dire son avis. C'était aux têtes de Longchamps. La Duthé osa y paraître dans un carrosse à huit chevaux et couvert de dorures. Elle fut huée, sifflée; et on l'empêcha de se mettre en ligne. Pour comble de malheur son royal amant l'abandonna aussitôt après cette esclandre que sa sottise (1) lui avait attirée.

Mlle. Contat me parla aussi de Mlle. Lange, sa camarade, autre maîtresse du prince. Celle-là avait de la vertu, ou pour mieux dire savait la feindre, et le força ainsi à payer ce qu'il aimait tant à se faire donner; mais elle finit par l'abandonner et le fuir comme toutes les autres. Il eut pour successeur un jeune noble de province. "Aimable jeune homme, me disait-elle avec une sensibilité charmante, plein d'esprit et de délicatesse, il méritait mieux qu'une courtisanne. C'était un de ces nobles éclairés qui déjà semblaient préparés à accueillir et à seconder la révolution. Il fréquentait les gens de lettres, venait au théâtre, en homme de goût et en admirateur de nos chefs-d'œuvre. Je ne me rappelle pas son nom; mais je sais qu'il était du Languedoc. Lange était vraiment charmante, et avait de plus un certain air de candeur et d'innocence fait pour enchanter une âme neuve et ardente. Cet amant si aimable était riche et généreux. Elle l'accueillit. Le comte d'Artois le trouva un jour chez elle et fit le jaloux: il s'emporta, mais non pas contre le rival, dont l'air martial et décidé l'intimidait. Sa colère éclata contre Lange. Elle répondit par des reproches, le prince la frappa. Son amant s'élança à lui, le repoussa avec force, et dès-lors qu'il vengerait à l'instant l'outrage lâchement commis envers une femme, si le comte d'Artois ne jurait de lui en rendre raison le lendemain, indépendamment de son rang et comme il convient à un gentilhomme. Charles était tremblant. Son adversaire avait levé une canne, dédaignant de se servir de l'épée qu'il portait. Le pauvre garçon allait recevoir devant une femme une correction humiliante et celui d'un homme dont il ne pourrait se venger; puisqu'il ne le connaissait pas. Il préféra accepter le rendez vous du lendemain, prenant d'être de bonne heure au bois de Vincennes et se retira après avoir engagé sa parole.

Lange exhorte en vain le bouillant jeune homme à se calmer, à faire des excuses, à assoupir cette affaire. Il y avait des idées d'indépendance et d'égalité dans la tête du Languedocien; il ne voulait rien écouter. Il fut exact à se rendre sur le champ de combat; mais au lieu de son adversaire, il y trouva, avec une lettre de cachet, M. de Sartines et cinq de ses satellites: le ministre s'était chargé lui même de la commission, par dévouement, et pour être plus sûr d'éviter le scandale. Il fallait payer cher un aussi beau zèle. Le jeune homme se défendit, et blessa mortellement deux de ses lâches agresseurs; mais il fut désarmé, puis.... Où a-t-il fini ses jours? Tous les cachots ont été ouverts dans les prisons d'état et cependant je suis assurée qu'il n'a pas revu le soleil de la liberté. C'est ainsi que se venge à une fois le père de ma fille!"

(1) Voici une anecdote qui pourra donner l'idée du genre de vie de cette demoiselle Duthé. Un équipage pompeux s'arrête un jour à sa porte, un jeune homme en descend, entouré de valets superbement habillés; le jeune homme monte, s'annonce pour un étranger de la plus haute distinction, et s'appuie d'une promesse très séduisante. La belle, touchée par le singulier de l'aventure, et encore plus par la somme d'argent offerte, cède aux tendres sollicitations de l'étranger, qui, lorsqu'il s'en sépara, eut soin de déposer sur la toilette une bourse très-pleine. A peine était-il parti, que la demoiselle Duthé ouvre la bourse et n'y trouve que des jetons de cuivre. On sut le lendemain que le prétendu Seigneur étranger était un valet de chambre qui avait pris le carrosse de son maître, et avait engagé les laquais ses amis à le servir dans cette galante supercherie.

Est decedée hier, à six heures du matin Melle. Anne M. Walton, âgée de 37 ans, directrice de l'hospice des Orphelins, et epouse de M. James Y. Walton, surintendant de cette institution. La mort de cette femme respectable a profondément affigé son mari, et deux enfans qu'elle laisse après elle. Les orphelins regretteront vivement et amèrement sa perte: depuis plus de quatre ans, elle leur tenait lieu de mère; elle était bonne, affectueuse et soigneuse; à toute heure du jour et de la nuit, malade ou bien portante, elle se dévouait tout entière à leur bonheur. Elle remplissait avec zèle tous les devoirs de sa place; elle fut constante et sincère dans toutes les situations de sa vie. Sa mort sera aussi sincèrement regrettée par la communauté que par sa famille.

Les membres de la Société pour le soutien des pauvres Orphelins, et les parens et amis de James Y. Walton, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cet après-midi, à 5 heures. Le corps est exposé à l'Hospice.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $4, 50 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 49 onces de pain pour un escalin.

D. PRIEUR,
25 juin Maire.

AVIS.—Est donné aux créanciers de la succession de feu *Sylvain D'Aquin* d'avoir à présenter leurs créances et les titres sur lesquel les elles sont fondées, dans le délai de dix jours, à M. A. W. Pichot, avocat de la succession, rue de Chartres No. 135.

J. J. MONTFORT & FIFI PONPONO,
25 juin—3

SUCRE de première qualité—220 boucauts sucre, première qualité, à vendre par
25 juin. SAM. C. BELL.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Olympia, Hammond, Havre, Perret & Charbonnet.
Brick Avis, Coombs, New-York, O Train & co.
Brick Damon, Potter, N York, P B Penny.
Brick Rufus, Toppan, N York, W W Caldwell.
Brick Levant, Eldridge, Baltimore, W W Caldwell.
Goël. Lucy, Tisdale, Boston, Capitaine.
Goël. Ranger, Fitts Magnolia, Capitaine.
Goël. Hannah & Elizabeth, Shannon, Apalichicola, Capitaine.

ARRIVÉS

Bateau de remorque Post Boy, de la Grande Prairie, avec le brick Henry Eckford.
Brick Henry Eckford, Weaver, de Carthagène, avec du sel et des peaux au capitaine.
Bat. à vap. Rapide, Méguire, Natchitoches.
Bat. à vap. Beaver, Kimbal, Natchitoches.

Arrivée au Bassin.

Goël. Sun, Hickey, de Covington.

Théâtre d'Orléans.

Vû les nombreuses repetitions qu'exige la mise en scène de *Fra-Diavolo*, la représentation de cet ouvrage, positivement la dernière de cette saison, n'aura lieu que mardi prochain, 28 du courant.

En conséquence, à la demande générale.

DIMANCHE, 26 JUIN,
La troisième représentation de
NAPOLEON,
OU
Schœnbrunn et Ste.-Hélène,

Grand drame nouveau, historique; en deux parties, et en neuf tableaux, par MM. C. Dupeuty et Régnier;

Suivi de
LE FILS DE L'HOMME,
Souvenir de 1824, par M. Paul de Lussan.

MARDI, 28 juin, 1831.
(Pour la dernière représentation de cette saison.)
La première représentation de
FRA-DIAVOLO,
Ou l'Hôtellerie de Terracine,
Opéra comique en trois actes, de M. Scribe, musique de M. Auber.
Le spectacle sera terminé par
L'Héritière,
Vaudeville en un acte, de M. Scribe.

CAFÉ DE LA HAVANE, à vendre par
[25 juin] J. MAGER.

TRAITES payables au Hâvre et dans Paris, à vendre par [25 ju] V. ROUMAGE.

SUPPLEMENT DE
Chapeaux, Souliers, Escarpins et Pantoufles.
RUE DE LA LEVEE, NO. 86.

Le soussigné vient de recevoir, par les navires Louisiana et Russel, un assortiment complet de beaux chapeaux, souliers, escarpins et pantoufles, tous objets bien conditionnés, ayant été commandés par lui pour l'usage de ses pratiques de cette ville.

25 juin MALCOM McCALLUM.

VROUMAGE offre à vendre 300 bques. vin rouge de Bordeaux, de toutes qualités; 20 tierçons vin blanc, bont Sauterne et Sauterne; 500 caisses vin blanc et rouge; 400 paniers et demi-paniers huile d'olive, clarifiée au charbon; 150 damejeannes excellent vinaigre de vin blanc; 500 caisses liqueurs fines, convenables pour les marches espagnols; 400 paniers anisette; 1500 grandes damejeannes françaises; bouchons pour bouteilles et damejeannes; fil à voile par pelottes de 10 et 20 à la livre par petites balles; Lignes assorties pour pêche et grandes dites; 1 caisse linon en fil pour moustiquaire; 1 dito dentelles, voiles, châles et robes, brodés; 10 balles brin pour moustiquaire. 25 juin.

LE soussigné offre ses services au public, en qualité de courtier; il se chargera de la vente des propriétés foncières et des esclaves; et aussi de procurer de l'argent sur des billets où des hypothèques. Les personnes qui voudront bien en accorder leur confiance, peuvent compter qu'il fera tous ses efforts pour les satisfaire.

G. MORTIMER,
Rue Philippa, entre Peydras et Hevia, no. 158.

N. B. Toucet a lieu ci dans les langues française, anglaise et espagnole, pourra également être utile à son patron, il y apportera le plus grand soin, aussi bien qu'à la rédaction des cédules et tableaux de distribution, et à la vérification des livres de commerce, qu'on pourrait lui confier, etc. 25 juin

Justin Duprat vs. P. Lebret.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cite, j'exposerai en vente, mardi, 5 juillet prochain, à 5 heures, au bureau du Marshal, rue Ste. Anne, une pendule et une glace, saisies dans l'affaire ci-dessus.

25 juin L. DAUNOY, Marshal.

A VENDRE—60 tierçons vin blanc, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux.

24 juin T. NICOLET & CO.

A VENDRE
A DES PRIX MODÉRÉS.

BOIS DE CORDE, bois gras, merrains, sable de Pensacole, coquilles, charbon, goudron et resine.

S'adresser à JN. PELLERIN fils, au chantier du soussigné, près de la première demie lune, côté nor-dest du canal Carondelet: ou à P. POUSSINE, au bureau situé vis-à-vis la rampe du Bassin.

24 juin. G. MONTAMAT.

DEMANDE D'UNE BONNE.—Une famille qui part pour le Nord, désirerait trouver une bonne d'enfants, blanche ou de couleur; on donnera des gages convenables, si la personne qui se présente apporte de bons renseignemens. S'adresser immédiatement à

23 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

TRAITES sur New-York et Baltimore, à vendre par
22 juin.] THEODORE NICOLET & CO.

PLOMB EN SAUMON, à vendre par
22 juin. J. MAGER.

LE soussigné prie toutes les personnes qui lui ont fait l'amitié de le secourir dans l'incendie qui a eu lieu dimanche dernier, d'agréer ses sincères remercîmens; et il prie en même temps celles qui ont reçu quelques paquets de linge, de vouloir bien le lui faire savoir. Il a été égaré deux livres dans l'un desquels il se trouvait 300 à 350 comptes; et l'autre une copie des factures. Une recompense, raisonnable sera donnée à la personne qui les rapportera ou les fera retrouver.

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1831.
22 juin FORESTIER.

MAISON D'EDUCATION.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il ouvrira le 1er. juillet prochain, une Maison d'Education, sous le titre de **PENSIONNAT LOUISIANAIS,** dans la maison ci-devant occupée par M. *Wm. Nott*, à l'extrémité du faubourg Marigny.

L'administration intérieure et les études, dans cette institution, seront confiées aux personnes qui étaient employées au *Collège Louisianais*, dirigé dernièrement par le soussigné. Ce nouvel établissement sera conduit d'après les mêmes principes que l'ancien. Le prospectus est déposé chez MM. *Boisnare, Jourdan, Dufour & Desbois*, où il sera donné, aux personnes qui le désireront, de plus amples renseignemens.

21 juin—10 CH. CUVELLIER.

POUR NEW-YORK.

La goëlette fine voilière, doublée en cuivre, **WATER-WITCH**, cap. Prestwick, partira sous peu pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

THAYER, HURD & CO.
25 juin rue des Magasins.

On a besoin d'un Navire, de quelque nation qu'il soit, pouvant porter 400 ou 500 barils; il serait expédié de suite.

S'adresser à VICTOR ROUMAGE.
23 juin Rue Royale.

POUR MATAMOROS par la rivière.

La belle goëlette fine voilière **SURPRISE**, capitaine ——, pour fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les Magasins Bleus, ou à

22 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

PARA TAMPICO.

La hermosa y veloz goleta nombrada **WILDCAT**, su capitan WILSON AULD, saldrá positivamente para dicho punto el jueves prócximo 23 del corriente, por la tarde. Admite solo pasageros [illegible] los que tiene escelentes comodidades, y [illegible] aquellos que descen toman pasage, se dirigirán á su bordo, pasado el ferry, ó á los señores

HARRISON, BROWN Y COMP.,
21 de junio—3 calle Real, No. 117.

POUR BRASOS ST. YAGO.

La belle goëlette mexicaine **ALERTA**, capitaine Vanstaquirin, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous peu; pour le reste du fret, ou pour passage, s'adresser à bord ou à.

21 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LIVERPOOL.—On demande de 50 balles de coton pour être embarqué sur le pont de la barque **PRUDENT**, s'adresser à [17 juin] W. G. HEWES.

POUR BALTIMORE—(*Passage seulement.*)

Le brick fin voilier chevillé en cuivre, **CHARLES**, cap. STETSON, partira dans dix jours; pour passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis de la Douane, ou à STETSON & AVERY.
15 juin

Glaces et Sorbets.

LE soussigné informe respectueusement le public et ses amis, qu'il a ouvert une **GLACIERE**, rue de Chartres, No. 19, où on trouvera tous les soirs, depuis 6 heures jusqu'à 10, toutes sortes de rafraichissements. Le prix des glaces et d'un escalin.

Il saisit cette occasion pour annoncer que son fond de Confiseur Liqueuriste est à vendre, ainsi, que deux ouvriers parfaits en ce genre; son état constamment maladif ne lui permettant plus de continuer une profession qui demande une assiduité constante.

Il prévient MM. les négocians de cette ville qui reçoivent des ordres de la campagne pour des achats de liqueurs, confitures et autres objets de ce genre, et qui ont coutume de s'approvisionner chez lui, et particulièrement les habitants de la campagne qui envoient directement leurs ordres au soussigné, que son seul entrepôt est toujours rue de Chartres, No. 19, où il tient constamment un grand assortiment de marchandises de son état à un prix qui mettra les détaillants à même de faire un bénéfice raisonnable.

A LACOUTURE,
21 juin—30 Rue de Chartres.

AVIS AU PUBLIC.—Joaquino Cirilo s'étant absenté précipitamment de cette ville pour ses affaires, on prie les personnes qui pourraient avoir quelques réclamations contre lui, de se présenter au *Café de Cazadores de Orleans*, au coin des rues St. Philippe et Royale.

23 juin—3

AVISO AL PUBLICO.—Joaquino Cirilo, habiéndose ausentado de esta precipitadamente por asuntos propios, se suplica al que tenga que hacer algun reclamo contra él se presente al *Café de Cazadores de Orleans*, esquina de las calles St. Felipe y Real. 23 de junio—3

WILLIAM C. NORRIS, Rue de Chartres, No. 38 a reçu par les navires Louisiana et Russel, un nouvel assortiment de
VETEMENS A LA MODE,
comprenant une grande quantité d'habits et de redingottes, vestes longues, pantalons, gilets de dessous, chemises, cols de fantaisie &c. &c. Les messieurs sont invités à venir examiner ces marchandises. 23 juin.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orleans.—Lundi 20 juin 1831.—Present l'hon. James Pitot.—*Henry Maspassant* contre *ses créanciers*.—Sur lecture et enrégistrement d'un tableau de distribution provisoire dans cette affaire, et sur motion de G. Schmidt, esq., syndic des créanciers de l'insolvable, il est ordonné par la Cour que les dits créanciers et tous autres y intéressés, aient à deduire d'ici au 6 juillet prochain, ou ce jour, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le dit tableau provisoire ne serait approuvé et homologué et les sommes payées par le dit syndic selon qu'il y est statué.

Je certifie ce que dessus, J. OLLIÉ,
22 juin—12 Greffier-Adjoint.

COUR DE DISTRICT, Lundi, 20 juin 1831. Dans l'affaire de *James Amor* contre *ses créanciers*.—[No. 7259.]—Sur motion de Mr. Levi Pierce, avocat des syndics des créanciers du débiteur insolvable, et sur l'enrégistrement d'un tableau de répartition amendé, dans cette affaire, il est ordonné, par la Cour, que les créanciers du débiteur insolvable, ainsi que tous ceux qui peuvent y être intéressés, déduiront les raisons, s'ils en ont, d'ici à mardi, 5e. jour de juillet prochain, pour lesquelles ledit tableau amendé ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi.—Extrait des minutes.

22 juin—12 JNO. L. LEWIS, Greffier.

PORC & BŒUF—Porc Mess, prime, et tierces de cochon, bœuf prime do. Mess, en demi baril, à vendre par

21 juin STETSON & AVERY.

VIN de Marseille, Vin Muscat, en barils, et quelques barriques vieux Vin de Saint-Vincent, qualité supérieure, à vendre par

AMBROISE LANFEAR,
21 juin rue St.-Louis, No. 78.

ON a besoin d'une bonne nourrice. S'adresser à Mme. E. Carraby ou à Mme. Courcelle, rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St. Philippe. 21 juin—☞

EN déchargement du navire Union, venant du Havre, 25 caisses Vin de Champagne, qualité supérieure, à vendre par

10 juin. SAM. C. BELL.

BILLETS PERDUS.

IL a été perdu dans la journée d'hier, deux billets de banque, l'un de $500, et l'autre de $100, tous deux de la Banque des Etats-Unis. On donnera une récompense de $50, à celui qui les rapportera au bureau de M. Michel Fortier, ou à l'imprimerie de cette feuille. Comme on a appris qu'une négresse a trouvé hier deux billets de banque, et qu'il est à présumer que ce sont les mêmes, les personnes auxquelles elle les présenterait pour changer, sont priées de le faire savoir, aux lieux ci-dessus mentionnés.

3 juin—☞

HABILLEMENS A LA MODE!!

WILLIAM C. NORRIS & Co., rue de Chartres No. 38, ont reçu par les derniers arrivages, un nouvel approvisionnement d'Habillemens d'été, parmi lesquels il s'en trouve beaucoup faits dans le dernier genre.

8 juin

40.000 TUILES à crochet, de première qualité, en débarquement de navire Olympia, à vendre par

13 juin BT. PERRET & CHARBONNET.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 25 du courant, il sera vendu à la bourse Hewlett, à midi,

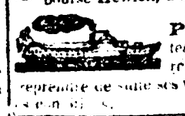

Le bateau à vapeur **PLANTER**. Le dit bateau est en bon état de reparation et peut se reprendre de suite ses voyages. On aimerait [illegible]
21 [illegible]

PAR T. MOSSY.

MERCREDI, 29 du courant, il sera vendu, à midi, à la bourse Hewlett,

Deux lots de terre situés au faubourg Marigny, faisant face à la rue des Français, entre les rues Morales et Urquhart. Le No. 1, mesurant 32 pieds de face sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces; le No. 2 mesurant 31 pieds [illegible] pouces, sur la même profondeur de 127 pieds [illegible]

Payables un tiers comptant; le surplus à 6 et 12 mois de terme. 24 [illegible]

PAR T. MOSSY.

MERCREDI, 29 du courant, il sera vendu, à midi à la bourse Hewlett,

Trois Terrains situés au faubourg Marigny, encoignure des rues d'Amour et Margaret, près du chemin à cailisse; le plan est déposé à la bourse. Conditions: Payables à 6, 12 et 18 mois de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. [24 juin

PAR J. LE CARPENTIER & Co.

SAMEDI prochain, 25 du courant, il sera